DISPOSITIF « PERSONNE VULNERABLE »

Suite à la canicule de 2003 et la crise sanitaire due au Covid-19, le Centre communal d'action sociale a mis en place un formulaire d'inscription concernant les personnes âgées (à partir de 65 ans), les personnes en situation de handicap ou personnes isolées qui résident à leur domicile.

Ce formulaire permet aux membres du CCAS et aux Élus municipaux de contacter les personnes inscrites sur un registre nominatif, en cas de nouvelle crise sanitaire ou de déclenchement du plan canicule.

Si vous souhaitez vous inscrire ou inscrire un de vos proches, le formulaire est disponible :

- à l'accueil de la mairie
- en téléchargement sur le site à Social | CCAS | Fiche d'inscription « Personne vulnérable »